

215
769.009
Janvier-Février 1936

N^{lle} Série - N° 10

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ DES SCIENCES
DE
NANCY

(FONDÉE EN 1828)



SIÈGE SOCIAL
Institut de Zoologie, Rue Sainte-Catherine
NANCY

**Observations sur la note de M. Contaut sur
les alluvions de la Meuse**

PAR

H. JOLY

Je crois devoir résumer de la façon suivante les observations que j'ai présentées en séance à la suite de la communication de M. CONTAUT sur les alluvions de la Meuse en amont de Pagny-sur-Meuse :

A) Contrairement à ce que pense M. CONTAUT, je ne crois pas que jamais la Meuse ait occupé toute la largeur de sa vallée, sauf, bien entendu en périodes de crues ; les observations invoquées par M. CONTAUT ne sont pas probantes, elles sont d'ailleurs en nombre très restreint. Il n'est pas possible de considérer la vallée de la Meuse comme ayant été autrefois (et même à une époque historique) dans toute sa largeur le *lit* de la Meuse.

B) Les grounières de la vallée indiquent bien certainement un apport important des eaux des vallées voisines, mais on ne peut en conclure que les eaux de la Meuse se sont élevées, postérieurement au creusement de la vallée à un niveau très supérieur à celui du lit majeur normal. Il convient d'ailleurs de distinguer les grouïnes à cailloutis demi-roulés et celles à éléments anguleux.

C) La couche d'argile supérieure aux graviers alluvionnaires ne me paraît pas forcément indiquer le fond d'un bassin à eaux profondes, ainsi que l'admet M. CONTAUT. Elle semble indiquer simplement pour moi, la phase de calme terminant la période de remblayage des derniers temps quaternaires et qui est très vraisemblablement contemporaine de l'Homme. La tourbe n'indique nullement, au surplus, une eau profonde, bien au contraire.

D) L'influence de l'oscillation du niveau de base de la Mer du Nord auquel l'auteur attribue la constance de la hauteur de 15 mètres des alluvions modernes au-dessus du

fond rocheux de la vallée ne me semble pas pouvoir être invoqué dans le cas de la Meuse Lorraine. Il serait déjà contraire à toutes les lois du creusement des vallées qu'un relèvement du niveau de base d'une valeur x entraînant un relèvement exactement de même valeur x du lit de la rivière jusqu'à une faible distance de sa haute vallée. Mais, en outre, dans le cas présent, le seuil de l'Ardenne, déjà parfaitement étudié par des auteurs comme DE LA NOË, VIDAL DE LA BLACHE, etc..., a joué un rôle qui sépare la vallée de la Meuse en deux tronçons distincts pour ce qui occupe l'auteur. Il est à noter aussi que la Moselle, avec un niveau de base identique à celui de la Meuse s'est comportée tout à fait différemment dans notre région depuis sa séparation de la Meuse à l'époque de l'*Elephas primigenius*.

**La vascularisation des neurones végétatifs du diencéphale
chez les Poissons osseux**

PAR

P. FLORENTIN

Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Nancy

Dans une récente note à la Société de Biologie de Nancy (1), j'ai montré que les capillaires sanguins issus de la glande pituitaire des Poissons osseux se réunissent pour constituer des vaisseaux intraméningés, longeant la paroi inférieure du troisième ventricule cérébral, et d'où se détachent de fins ramuscules qui pénètrent dans l'encéphale au niveau des noyaux végétatifs du tuber cinereum (noyaux ventraux du tuber). Je voudrais aujourd'hui préciser les relations qui s'établissent entre ces capillaires sanguins, vecteurs du sang provenant de l'hypophyse, et les cellules nerveuses des noyaux végétatifs du troisième ventricule.

Les noyaux ventraux du tuber sont superficiels. Les neurones qui les constituent et qui sont en nombre relative-